

UN JOURNAL CATHOLIQUE DANS UNE PAROISSE C'EST UNE MISSION PERPETUELLE. LÉON XIII



FONDÉ EN 1893

PUBLIÉ LE MARDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENT

POUR LE CANADA

Un an...\$1.00 Six mois...\$0.50

POUR LES ETATS-UNIS

Un an...\$1.50 Six mois...\$0.75

POUR L'EUROPE

Un an...\$1.50 Six mois...\$1.00

Les abonnements sont payable d'avance.

Pour cesser de recevoir le journal, il faut donner avis au moins un mois avant l'expiration de son abonnement et payer tous les arriérés.

Ceux qui craignent d'adresse devront nous donner l'ancienne adresse bien que la nouvelle.

Adresser toutes lettres, correspondances, etc., à

L'IMPARTIAL Tignish, Ile du Prince Edouard

L'IMPARTIAL

Tignish, Mardi, 31 Mai 1910

C'EST UNE MISSION

"Il n'y a pas de plus noble mission que celle du journaliste catholique dans le monde d'aujourd'hui. Je bénis le symbole de votre office. Mes prédécesseurs consacraient les épées et les armes des guerriers chrétiens. Je suis heureux d'attirer des bénédictions sur la plume d'un journaliste chrétien".

ALCOOLISME

Combien y a-t-il de sortes d'alcoolismes ?

Deux sortes : l'alcoolisme aigu ou l'ivresse, qui est la perte pendant un certain temps de l'intelligence et de la force ; il a lieu quand on prend une quantité considérable de boissons enivrantes l'alcoolisme chronique, qui est un état de troubles permanents, causés par l'usage habituel, même en petite quantité, des mêmes boissons enivrantes.

L'alcoolisme chronique qui peut être produit soit par l'usage fréquent des vins et des bières, soit par l'usage même modéré des boissons fortes, est de beaucoup plus nuisible au corps et à l'intelligence de l'homme.

"La porte du cabaret conduit à l'hôpital et de là au cimetière ! Le cabaret prépare le lit de la tuberculose".

Dr. Vidl.

LA RELIGION AU FOYER

Dans le secret du foyer familial se découvrent souvent les fautes réciproques de ses habitants, fautes qui font parfois saigner les cœurs et pleurer les yeux ; la religion seule pourra inspirer l'amour, la charité et la miséricorde qui savent oublier et effacer tout.

C'est au foyer que naissent les premières impressions, que commence la culture des corps et des âmes, qu'origine l'instruction de la famille ; la religion seule possède les trésors de sagesse, de vigueur et de bénédictions pour imprimer à ce départ le mouvement qui en assurera l'orientation stable vers le but ultime.

"Religion au foyer," inscrivons en lettre d'or cette devise au frontispice de toutes nos demeures franco-américaines et que cette devise soit le "vade mecum" de nos frères dans le voyage entrepris à travers l'existence. Même, si au début, nous ne le faisons pas par conviction, faisons-le au moins par principe et par amour des nôtres. C'est qui fait germer les moissons que la main indifférente de l'homme confie au sillon saura bien imprimer à cet arbre généreux un élan si puissant et plongera dans

L'Acadie en France

Nous avons entretenu déjà nos lecteurs de la belle SOCIÉTÉ DES OUVRIERS DE MER, dont le siège est à Paris. Nous avons dit le bien que font, parmi nos pêcheurs, sur les côtes de l'Acadie, les navires hôpitaux de cette société éminemment catholique, reconnue d'utilité publique par le gouvernement de France et, à ce titre, subventionnée (mais si peu !) par ce gouvernement. Nous avons dit la profonde amitié que nous porte le Conseil d'Administration de cette oeuvre superbe, et nous ne pourrions jamais, nous, Acadiens, témoigner assez de gratitude à ce Conseil, mais tout particulièrement à son noble et dévoué Administrateur-délégué, M. le Commandant comte Léon Pujo. Seul, le Président Général d'Acadie sait tout le travail surhumain fait par ce noble ami en faveur de notre Patrie. Lorsqu'il pourra parler, quand il lui sera permis de montrer ce travail et les résultats du travail incessant de M. le comte Léon Pujo, nos compatriotes en seront dans l'admiration et comprendront combien est immense la dette de reconnaissance de notre peuple entier envers cet homme incomparable.

Depuis plusieurs années, l'un des navires hôpitaux de cette société (elle en possède actuellement deux) vient régulièrement plusieurs fois sur nos côtes, apportant, en pleine mer, l'aide à nos bateaux de pêche en détresse, les soins les plus dévoués aux pauvres pêcheurs blessés ou malades et manquant de tout, les secours religieux à tous ceux qui en ont besoin ; il y a un aumônier à bord de chaque vaisseau hôpital. Et jugez de la joie de nos braves pêcheurs parmi lesquels peut, parfois, séjourner un ou deux jours le navire hôpital, de pouvoir assister à la Messe à bord, où chaque jour elle est dite dans la jolie chapelle du navire ! Ceux-là seuls qui ont éprouvé ces délicieuses consolations savent les apprécier ! Sur nos côtes, des Îles de la Madeleine à l'entrée de notre jolie Baie Française au sud-est de la Nouvelle-Ecosse, ce n'est qu'un long cri de bénédiction sur ces hommes admirables le Conseil d'Administration, de la Société des Oeuvres de Mer, à Paris ; et le zélé aumônier du "Saint François d'Assise" (c'est le nom du navire qui vient ici), son brave Commandant M. le Capitaine Mahéas, ses officiers, ses marins qui sont tous des héros. Ce n'est pas seulement sur nos côtes qu'ils exercent leur véritable apostolat, leur mission d'aide matérielle et morale ; ils sillonnent l'immensité de l'Océan ; passent un certain temps et à époques déterminées sur les côtes d'Islande où ils ont des Maisons de Famille, création admirable et complément indispensable de leur mission toute de charité la plus pure, où peuvent se réfugier les naufragés, les malades, les blessés, tous ceux qui ont une raison de quitter leur bord. A Saint Pierre et Miquelon, tout près de nous, ils ont une Maison de Famille où les pêcheurs trouvent une bibliothèque, des journaux, du tabac, ou un aumônier leur dit la Messe, s'ils veulent y assister (on ne force personne à quoi que ce soit, si ce n'est au bon ordre et à la concordie), où ils ont même une jolie salle de spectacle où jouent des amateurs, enfin, où ils trouvent différents jeux très honnêtes, appropriés à leur condition... Vrai, cela donne envie de se faire pêcheurs et de devenir malade !... pour être si choyé.

Le navire hôpital fera, cette année 1910, quatre apparitions à Sydney, N. E., aux dates approximatives suivantes : Du 5 au 7 juin, Du 2 au 8 juillet, Du 4 au 7 août, Du 1er au 2 septembre.

Et le Conseil d'Administration, en invitant d'une manière très aimable mais très pressante tous les chefs de l'Acadie à "faire à son bâtiment l'honneur d'une visite pour y apprendre le fonctionnement de ses oeuvres"—admirables—dit que le Commandant du navire, M. le Capitaine Mahéas, doit donner à nos chefs "l'assurance du profond intérêt qu'il porte à la nation Acadienne, à laquelle tant de liens (qui le sait mieux que nous ? n. d. l. r.) l'attachent et dont le sort le touche."—Non content de tant de touchante bienveillance, M. le comte Léon Pujo, Administrateur-délégué, nous recommande instamment "d'envoyer des Acadiens à Sydney" ajoutant, comble de la plus délicieuse bonté : "NOUS VOUS EN SERONS RECONNAISSANTS"... quand ce sont nos coeurs, qui doivent léborder de reconnaissance à l'égard de la Société des Oeuvres de Mer, tout particulièrement à l'égard de son Administrateur-délégué, M. le comte Léon Pujo !

Que nos compatriotes qui le pourront, à l'une des dates données, se fassent un devoir d'aller visiter le "Saint-François d'Assise" : nul ne peut se rendre compte du bien que cette visite fera non seulement au visiteur lui-même, mais à la cause Acadienne. L'égoïsme seul, s'il était permis d'invoquer un sentiment si vilain, l'égoïsme seul ne pousse-t-il pas nos compatriotes à faire ce voyage, cette visite ? Mais non : allons à Sydney dire toute notre admiration, toute notre plus vive gratitude, tout notre amour fraternel. Sang de FRANCE, sang de JEANNE D'ARC—c'est le sang de l'Acadie !

N.B.—Prière aux journaux d'Acadie de reproduire.

nos coeurs ses racines vigoureuses pour porter dans les hautes sphères de succès et de la grandeur sa tête majestueuse dont les branches altières seront des compatriotes.— J. LUSSIER, la "Justice" de Holyoke.



CATASTROPHE EN RUSSIE

On manie d'Alexandrovsky (Russie) qu'un bateau, contenant quatre-vingt-quatorze ouvriers, a chaviré sur le fleuve Dniéper. Quarante-sept hommes, soit la moitié des personnes à bord, se sont noyés.

Veillez-vous souvent la nuit ? Avez-vous des engagements sans fin ? Etes-vous généralement épuisé ? Prenez l'Emulsion D. & L. Elle tonifie le système en général et vous rendra vigoureux comme par le passé.

INCENDIE D'UN HOTEL

Une dépêche reçue de Phoenix, Ariz., rapporte qu'un incendie ayant éclaté dans l'hôtel Adams, il a consumé de fond en comble. L'opinion est que trente-et-une personnes y ont trouvé la mort. Parmi les personnes qui se sont sauvées en sautant du deuxième étage, se trouvaient Richard Sloan et sa femme.

Aussitôt que cette dernière fut hors de danger, le gouverneur aida à sauver d'autres femmes qui se trouvaient dans l'hôtel.

Personne n'a pu emporter ce qui lui appartenait.

Comme le registre de l'hôtel est brûlé, il est impossible d'avoir la liste complète de ceux qui manquent, et la chose sera impossible pour plusieurs jours.

Premier Congrès de Temperance du Diocèse de Québec

31 août-4 septembre 1910

PROTECTEUR

S. G. MGR L. N. BEGIN, ARCHEVEQUE DE QUEBEC

PRESIDENT D'HONNEUR

SIR ALPHONSE PELLETIER, LIEUTENANT GOUVERNEUR DE LA PROVINCE DE QUEBEC

VIC-PRÉSIDENTS D'HONNEUR :

Sir Louis Jetté, président de la Cour d'Appel de la province de Québec ; Sir Lomer Gouin, Premier Ministre de la province de Québec ; Son Honneur M. Napoléon Drouin, maire de Québec ; M. l'abbé Amédée Gosselin, Recteur de l'Université Laval.

Appel au Public

QUEBEC, LE 30 AVRIL 1910 (En la fête de Mgr de Laval).

Le Comité Organisateur du Premier Congrès de Temperance du diocèse de Québec est maintenant en mesure d'annoncer que ce Congrès sera tenu, à Québec, du mercredi 31 août au dimanche 4 septembre prochain.

Nous avons l'honneur d'inviter cordialement le public de ce diocèse, et même de l'extérieur, plus particulièrement tous ceux qui ont à coeur la lutte contre le fléau de l'intempérance, au nom des intérêts sacrés de la morale et de la religion, à favoriser de leur adhésion et de leur concours, de leurs souscriptions et de leurs prières, cette importante entreprise d'action sociale catholique, et d'un caractère tout nouveau, en notre pays.

Depuis les jours lointains où Monseigneur de Laval, de vénérable mémoire, et tous les premiers évêques du Canada français et catholique s'ingénierent à réprimer "la traite de l'eau de feu" chez les tribus indigènes, la lutte anti-alcoolique, chez nous, tout en se maintenant toujours, à travers les ans et les siècles, n'a guère évolué, dans son mode d'action, à venir jusqu'à ces dernières années. Elle y fut, constamment, le lot pour ainsi dire exclusif de l'Eglise et de ses apôtres, ce qui nous valut, dans la dernière moitié du dix-neuvième siècle surtout, de mémorables croisades de prédication et de propagande, qui resteront inscrites à nos annales comme un monument de zèle et un titre de gloire, au crédit de notre clergé national.

Depuis une dizaine d'années à peine, l'opinion publique, enfin, a pris conscience du sens véritable de ce mal de l'alcoolisme, anti social dans la même mesure qu'il est antireligieux. Elle a compris que les ravages de l'intempérance, lesquels, malgré tout, allaient s'accroissant, auraient bientôt produit, contre notre peuple et contre notre patrie, les plus funestes conséquences, s'il n'y était porté prompt et vigoureux remède.

On s'est rendu compte que cette question de temperance n'est pas seulement religieuse et morale, mais d'intérêt national et économique. Et depuis, l'on a vu les patriotes et les économistes du monde laïque entrer en lice, à leur tour, pour soutenir dans leurs travaux les propagandistes ecclésiastiques et combattre, avec eux, le fléau de l'intempérance. Après la fondation, d'origine religieuse, de nombreuses associations paroissiales : sociétés de la Croix ou sociétés de Temperance, ligues du Sacré-Coeur, etc, on vit enfin les laïques s'organiser spontanément et créer les deux puissantes Ligues anti-alcooliques de Québec et de Montréal, dont le prestige et l'influence viennent de s'affirmer une fois de plus, ces jours-ci, dans l'imposante démarche qu'elles faisaient, hier, en faveur de la temperance, auprès du gouvernement de la province de Québec.

Plusieurs laïques distingués, de nos classes dirigeantes, se mirent à l'oeuvre activement ; par la parole ou par la plume ils provoquèrent maints résultats heureux, et des plus appréciables, pour la cause honorable de la sobriété.

Le mouvement, ainsi généralisé, s'affirme et s'accroît. L'année dernière, nous avions le bonheur de saluer quelques manifestations locales, mais non moins intéressantes, cependant, de son importance grandissante. Les deux petits congrès inter-paroissiaux de Longueuil et de Saint-Pierre-aux-Liens, près Montréal, ont fait avec succès la démonstration que la campagne anti-alcoolique est, dorénavant, entrée dans nos moeurs, pour y demeurer en permanence jusqu'au triomphe définitif.

Dans ces circonstances, l'Action Sociale Catholique a pensé qu'il était de sa mission, de son devoir primordial envers la race et la foi des Canadiens français, au service desquelles elle a voué ses énergies, de frapper un grand coup contre l'alcoolisme, de susciter une manifestation plus générale et plus concluante que toutes celles dont notre Canada avait encore été témoin, à ce sujet.

Art. II. MEMBRES. Le Congrès comprend trois classes de membres :

Bienfaiteurs (cotisation, \$5.00) ; Titulaires (cotisation \$2.00) ; Adhérents (cotisation, 50 sous).

Les membres bienfaiteurs et titulaires, seuls, peuvent être choisis comme officiers du Congrès et de ses commissions, présenter des travaux, prendre part aux discussions, voter et recevoir gratuitement un exemplaire des comptes rendus du Congrès.

Toute société de temperance, de secours mutuels, etc., peut se faire inscrire comme membre bienfaiteur ; cette inscription lui donne droit de recevoir un exemplaire des comptes rendus du Congrès, et de se faire représenter par deux délégués.

Les membres adhérents ont le droit d'assister aux séances générales du Congrès et aux sessions des commissions.

Art. III. CARTE DE MEMBRE.—Sur versement des cotisations entre les mains du Trésorier du Congrès, les membres et les délégués des sociétés reçoivent, par les soins du Comité Organisateur, une carte valant quittance, et qui leur servira de billet d'entrée aux séances.

Le Comité Organisateur sera profondément reconnaissant à tous ceux qu'atteindra le présent "Appel", s'ils veulent bien recruter, autour d'eux, le plus possible d'adhésions et de souscriptions à son entreprise, en commençant par donner le bon exemple de lui assurer les leurs, personnellement. Pour s'inscrire au rôle des membres actifs du Congrès de Temperance, dans l'une des trois qualités de Bienfaiteur, de Titulaire ou d'Adhérent, selon la cotisation que l'on veut bien s'imposer, il suffit de signer de son nom, accompagné de son adresse, le Bulletin d'adhésion, qu'on voudra bien retourner, en y joignant le montant indiqué, avant la date du 1er juillet prochain, au Trésorier du Congrès, 101 rue Ste. Anne, Québec.

Pour le Comité Organisateur : Mgr. PAUL-EUGÈNE ROY Président

Le Secrétaire : AMÉDÉE DENAULT

OFFICIERS DU COMITÉ ORGANISATEUR

PRESIDENT :

S. G. Mgr Paul Eugène Roy, évêque d'Eleuthéropolis, Auxiliaire de Québec, Directeur général de l'Action Sociale Catholique.

VIC-PRÉSIDENTS :

Sir François Langelier, juge en chef suppléant de la Cour Supérieure, dans la province de Québec, président de la Ligue Anti-alcoolique de Québec ; Mgr C.-A. Marois, Vicair général du diocèse de Québec.

SECRETAIRES :

J. M. Amédée Denault, L. L. B., chef du Secrétariat des Oeuvres de l'Action Sociale Catholique ;

SECRETAIRES-ADJOINTS :

Dr Jules Dorion, directeur de l'Action Sociale.

ASSISTANTS-SECRETAIRES :

M. l'abbé N. J. Proulx, MM. Hormidas Magnan, rédacteur à l'Action Sociale, Maurice Dupré, président des Etudiants en droit et du Comité régional de l'A. C. J. C., à Québec.

TRESORIER :

M. l'abbé Ph. J. Fillion, professeur à l'Université Laval et M. le Dr Albert Jobin, échevin de la cité de Québec.

UN COUP D'EAU FROIDE CAUSA PRESQUE SA MORT

Mais le traitement de Father Morrissy sauva Francis Cassidy.

Voici son histoire : Burden, York Co., N.B., Dec. 3, 1908. "A l'âge de 18 ans, comme je fançais pendant une journée très chaude, je devins altéré et j'allai boire à la source. Tout-à-coup, je me sentis malade. Je consultai un médecin de grande renommée, qui me traita pendant quatre mois pour indigestion. Mais je devins plus mal, et si faible que je ne pouvais plus marcher, je manquais d'appétit, ne pouvais plus rien digérer, enfin je perdis 30 livres. J'étais presque mourant, mais comme dernier espoir, m'adressai à Father Morrissy. Il me donna un traitement de deux mois, et dès le premier jour, je commençai à reprendre vigueur. J'ai maintenant 21 ans et suis un homme plein de santé et très fort. Sans le secours de Father Morrissy, je serais mort maintenant."

FRANCIS CASSIDY. Des milliers de personnes ont fait usage des Tablettes "No. 11" Father Morrissy pour la Dyspepsie, l'Indigestion, l'Estomac sûr ou malade, Brûlements, Gonflement ou Lourdeur dans l'Estomac, le rejet de gaz, et tous autres dérangements de l'Estomac, avec les résultats les plus satisfaisants. Une Tablette "No. 11" peut digérer 1 1/2 lb. d'aliments, socia. chez votre fournisseur ou de la Father Morrissy Medicine Co., Ltd., Chatham, N.B. 477

J. H Myrick & Co.

IMPORTERS AND DEALERS

DRY GOODS

HARDWARE

BOOTS & SHOES

FINE

GROCERIES

And Fishing

Supplies

AT TIGNISH

and

ALBERTON

We have just opened a full and complete stock of

NEW GOODS

We are prepared to supply the wants of the farmer fish-

erman and mechanic

We invite intending purchasers

to give us a call

and they will find

we can meet all

competitors, and

save them the

trouble and expense

of going to

Summerside or

Charlottetown.



TRADE MARKS DESIGNS & PATENTS. Any person sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HARRISON PATENT AGENCY, 100 N. BROADWAY, N. Y. Patent taken through Munz & Co. route special notice, without charge, in the Scientific American. A hand-drawn illustration, largest size, 100 cents. 100 cents. 100 cents. MUNZ & Co 361 Broadway, New York Branch Office, 67 F. St. Washington, D. C.